

REGLES SPECIFIQUES DE SELECTION

(**) avenant modifiant les critères à la suite de l'annulation du Championnat de France : modification en rouge*

Epreuves de référence	Dates	Quotas		Critères de sélection
Championnat d'Europe Individuel – CARDIFF (PDG)	6 au 11 oct 26	1 à 6 max par arme et catégorie		Le classement sélectif prendra en compte les 4 meilleures compétitions sur 6 5 . Catégorie A : Les 2 premiers du classement sélectif seront automatiquement qualifiés. Catégorie B : Le premier du classement sélectif sera automatiquement qualifié. Le comité de sélection se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres titulaires ainsi que les remplaçants 1 et 2. <i>Catégorie A : La première du classement sélectif sera automatiquement qualifiée.</i> <i>Catégorie B : La première du classement sélectif sera automatiquement qualifiée.</i> <i>Le comité de sélection se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres titulaires ainsi que les remplaçants 1 et 2.</i> Être sélectionné à une arme ne donne pas obligatoirement une sélection à une autre arme
Championnat d'Europe par équipe – CARDIFF (PDG)	6 au 11 oct 26			L'équipe sera désignée par le comité de sélection.
Epreuves sélectives	Dates	Quotas	Coef	Critères de sélection
Coupe du Monde – BUDAPEST	19 au 22 mars 26	Ouvert	3	-
Epreuve Nationale 3 – FREJUS	25 et 26 avril 26	Ouvert	0.5	-
Epreuve Internationale Satellite – ORANGE (FRA)	16 et 17 mai 26	Ouvert	1	-
Coupe du Monde – BRADENTON (USA)	27 au 31 mai 26	Fermé	3	Les tireurs classés dans le top 16 mondial après la Coupe du Monde de Budapest (Mars 2026) Pour les critères suivants, prise en compte des compétitions (Pise 2026, Budapest 2026) : <ul style="list-style-type: none"> • Si plus de 40 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé un T16 minimum. • De 28 à 39 : seront qualifiés ceux ayant réalisé T8 minimum. • Moins de 28 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé T4 minimum. La commission se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres sélectionnés.
Championnat de France – COURBEVOIE	28 et 29 juin 26	Ouvert	4	-
Coupe du Monde – PATAYA (THA)	30 au 2 sept. 26	Fermé	3	Les tireurs classés dans le top 16 mondial après la Coupe du Monde de Bradenton (Mai 2026)

				Pour les critères suivants, prise en compte des compétitions (Pise 2026, Budapest 2026, Bradenton 2026) : <ul style="list-style-type: none"> • Si plus de 40 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé un T16 minimum. • De 28 à 39 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé T8 minimum. • Moins de 28 tireurs : seront qualifiés ceux ayant réalisé T4 minimum. La commission se réserve le droit, le cas échéant de désigner d'autres sélectionnés.
Epreuves non sélectives	Dates	Quotas		Critères de sélection
Coupe du monde PISE (ITA)	19 au 22 fév. 26	Ouvert		-

Stages Nationaux	Dates	Critères de sélection
Fréjus <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	20 AU 24 AVRIL 26	Choix de la commission
Paris <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	11 AU 15 MAI 26	Choix de la commission
Bordeaux <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	16 AU 19 août 26	Choix de la commission
NÎMES ? <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	21 au 25 septembre 26	Les sélectionné e s aux Championnats d'Europe 2026
À définir <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	09 et 10 novembre 26	Choix de la commission
À définir <i>Soumis aux règles énoncées ci-dessous</i>	08 et 09 décembre 26	Choix de la commission

Les stages nationaux et regroupements soumis à une feuille de route sont des sélections fédérales, ils sont donc obligatoires. Tout manquement aux stages devra être justifié de la manière suivante :

- En cas de blessure ou maladie, faire constater la blessure ou maladie par le médecin fédéral, ou le médecin des équipes de France.
- En cas d'examen scolaire ou universitaire, fournir la convocation de l'épreuve en question.
- En cas de force majeure personnelle (décès, maladie d'un proche etc...), prendre l'attache directement de l'entraîneur national de la catégorie.

Tout manquement à ces obligations pourra faire l'objet d'un retrait de sélection en compétition internationale.

Les regroupements équipe de France (stages ou compétitions internationales) demeurent sous la responsabilité et l'autorité de l'encadrement fédéral.

Outre les critères de sélection, l'engagement, l'attitude, l'implication au sein du groupe France à travers les stages et compétitions seront pris en compte dans le choix